

Parcours Santé
93 sud

Dispositif d'appui à la coordination



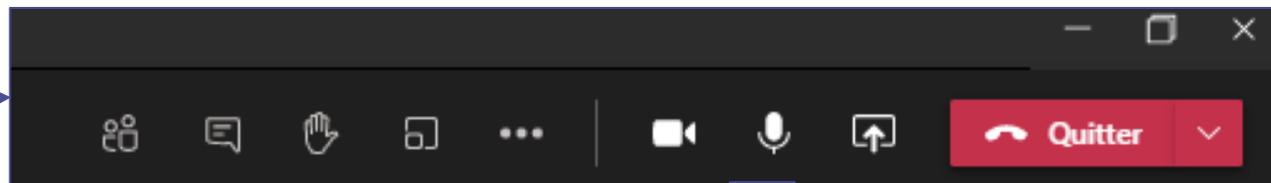
2^e rencontre territoriale des parcours de santé complexes

DAC 93 SUD



16.06.2021

Merci à tous d'avoir rejoint la 2^e rencontre territoriale des parcours de santé



5

4

2

Petits conseils :

1. renommez-vous « Prénom NOM - STRUCTURE »
2. gérez votre micro (« muet » quand vous ne prenez pas la parole)
3. Persévérez si vous êtes déconnecté.e
4. Manifestez votre envie de prendre la parole
5. Conversez : si vous ne pouvez pas parler



TOUR D'ÉCRAN

Ordre du Jour

1. ANALYSER :

- **Ressources du territoire** : recensement et investissement des instances de concertation locales
- **Situations orientées vers le DAC** : caractéristiques de la "complexité" adressée depuis le début de l'année

2. SUIVRE :

- **Soins de support** : diagnostic des ressources pour l'accès au soutien psychologique et à la psychothérapie
- « Covid long » : structuration de la plateforme
- **Référentiel des droits et prestations** : publication & remise
- **Dynamique des formations engagées** : Repér'Aides, Repér'Âge, Maillage Prise en Main, GIR 93

3. DÉCIDER :

- **Relance du groupe de travail 93** « logement encombré, logement infesté »
- **Comité éditorial Maillage93** : rythme de rencontre et mise en place d'une Lettre d'Information

ANALYSER

- **Ressources du territoire** : recensement et investissement des instances de concertation locales
- **Situations orientées vers le DAC** : caractéristiques de la "complexité" adressée depuis le début de l'année
- **Articulation "ville-hôpital"** : outils disponibles pour préparer et coordonner les sorties d'hospitalisation

ANALYSER

1.1

Ressources du territoire

Recensement et investissement des instances de concertation locales

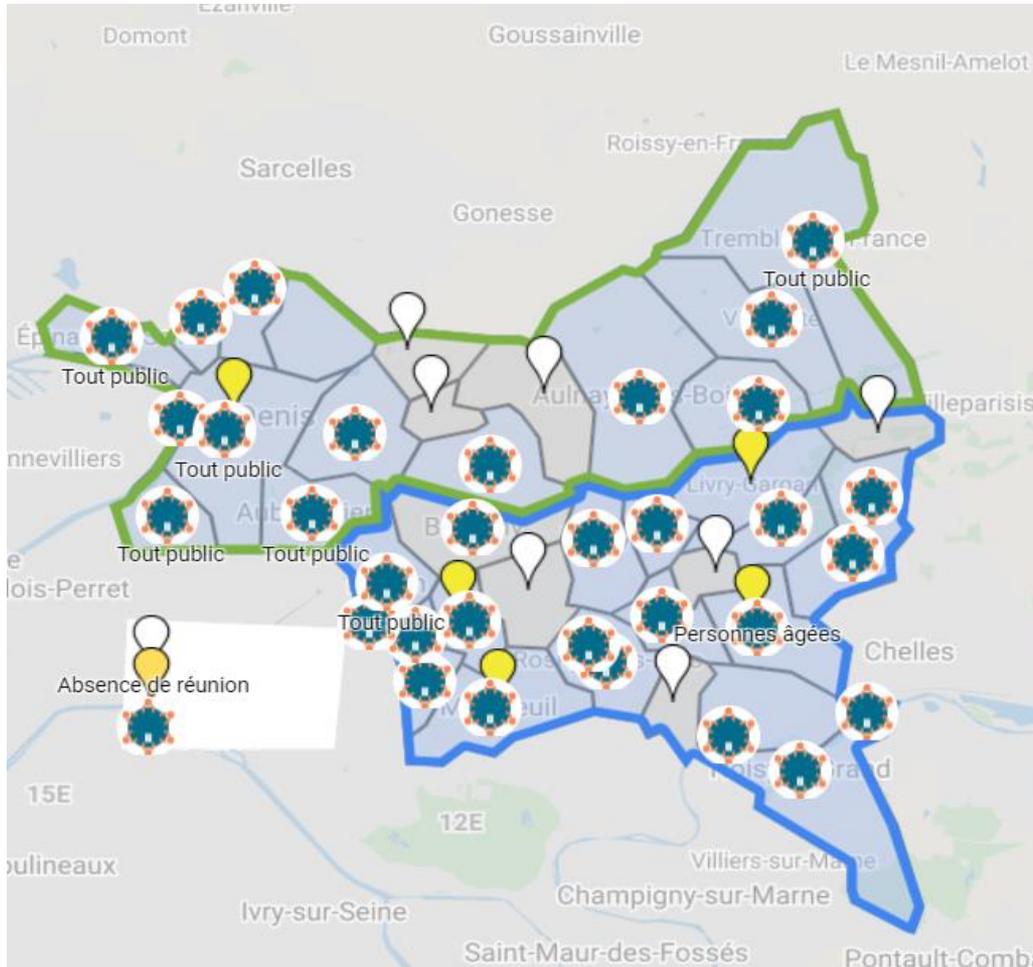


1.1

Recensement RESAD et instances de concertation locales

Couverture du territoire 93 Sud : 19/23 communes pourvues

Démarche menée en partenariat avec les équipes du Conseil Départemental 93 & des villes



Les villes « SUD » couvertes par une ou plusieurs instances de concertation locales:

1. Bagnolet
2. Bobigny
3. Bondy
4. Clichy-sous-Bois
5. Coubron
6. Gagny
7. Gournay-Sur-Marne
8. Montreuil (3 instances)
9. Livry-Gargan
10. Le Pré-Saint-Gervais
11. Les Lilas
12. Montfermeil
13. Neuilly-sur-Marne (suspendu)
14. Noisy-le-Grand
15. Pantin
16. Pavillons-sous-Bois
17. Romainville (2 instances)
18. Rosny-sous-Bois (2 instances)
19. Villemomble



1.1

Recensement RESAD et instances de concertation locale

Objectifs et public cible

Démarche menée en partenariat avec les équipes du Conseil Départemental 93 & des villes

RESAD (réunion/ Réseau d'Évaluation des Situations d'Adultes en Difficulté)

- Analyser des parcours de santé complexe de situations ciblées
- Évaluer puis définir des orientations de travail adaptées à chaque situation
- Renforcer les liens inter-institutionnels
- Public cible: adultes en situation complexe

Commission Gérontologique

- Analyser en pluridisciplinarité les situations complexe
- Engager la concertation des partenaires locaux autour des problématiques des personnes âgées.
- Coordonner les parcours des personnes âgées avec les partenaires
- Public cible: situation préoccupante des personnes âgées de plus de 60 ans

Autres : Instances de concertation parcours santé mentale/REJAD (Réseau d'Évaluation des situations de Jeunes et d'Adultes en Difficulté)

- "En favorisant le décroisement entre acteur, les CLSM cherchent à développer des stratégies locales en matière de prévention, d'accès aux soins, d'inclusions sociales dans le domaine de la santé mentale "(Charte de fonctionnement, Les pavillons- sous- Bois)
- Public cible: adultes atteints de troubles psychiques ou en situation de handicap psychique



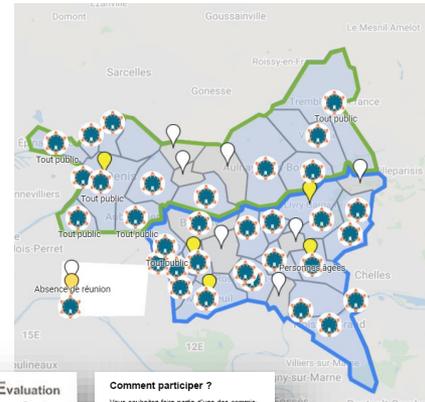
1.1

Investissement des instances de concertation locales

Participation du DAC aux travaux départementaux et locaux

Démarche menée en partenariat avec les équipes du Conseil Départemental 93 & des villes

- Repérer les instances (Les cartographier)
- Colliger les procédures (les rendre visibles)



- Promouvoir la construction d'instances de concertation lorsqu'elles ne sont pas en place
- Participer en tant que membre actif

ANALYSER

1.2

Situations orientées vers le DAC

Caractéristiques de la "complexité" adressée depuis le début de l'année 2021



MISSION 1 : ASSURER L'APPUI AUX PARCOURS DE SANTÉ INDIVIDUELS QUE LES PROFESSIONNELLS ESTIMENT COMPLEXES

Convention FIR

- apporter une **réponse polyvalente aux demandes**, quel que soit l'âge, la pathologie ou le type de parcours de santé, notamment par :
 - ✓ la réalisation d'évaluations globales (médico-psycho-sociale) des demandes,
 - ✓ la formalisation et l'appui à la mise en œuvre de PPcS
 - ✓ l'organisation de deux niveaux d'interventions (1- information/orientation ne requérant pas forcément l'identité de la personne, et 2- appui à la coordination)

- organiser une **prise en compte réactive de la demande** (<48h) et un retour au demandeur et aux professionnels du cercle de soins

- atteindre **25% de signalements de médecins généralistes** du territoire

- pour les demandes « réorientées », **assurer le suivi et vérifier** que l'orientation est adaptée à la demande et a permis un appui effectif de la situation

- accompagner **au moins 500 situations individuelles** en 2^e niveau d'intervention (appui à la coordination) durant l'année 2021 dont 250 nouvelles situations.

- Pour cela le DAC s'engage à **renforcer la montée en compétence et la polyvalence** des équipes du DAC dans l'objectif de prendre en charge des personnes de tout âge et toute pathologie.



SITUATIONS COMPLEXES ? UN INTERLOCUTEUR UNIQUE : LE DAC

Qui sollicite le DAC ...

En priorité, les acteurs de l'accompagnement (professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux...)
OU
les personnes (aidants, patients, usagers...)

... et dans quelles situations ?

Par exemple :
les personnes âgées
les personnes en situation de handicap
les personnes atteintes de maladies chroniques
...

Pour ces situations complexes, le DAC :

- 1
- 2

informe, oriente, accompagne...
Aide à la structuration du territoire

... vers un parcours de santé et de vie coordonné entre différents professionnels

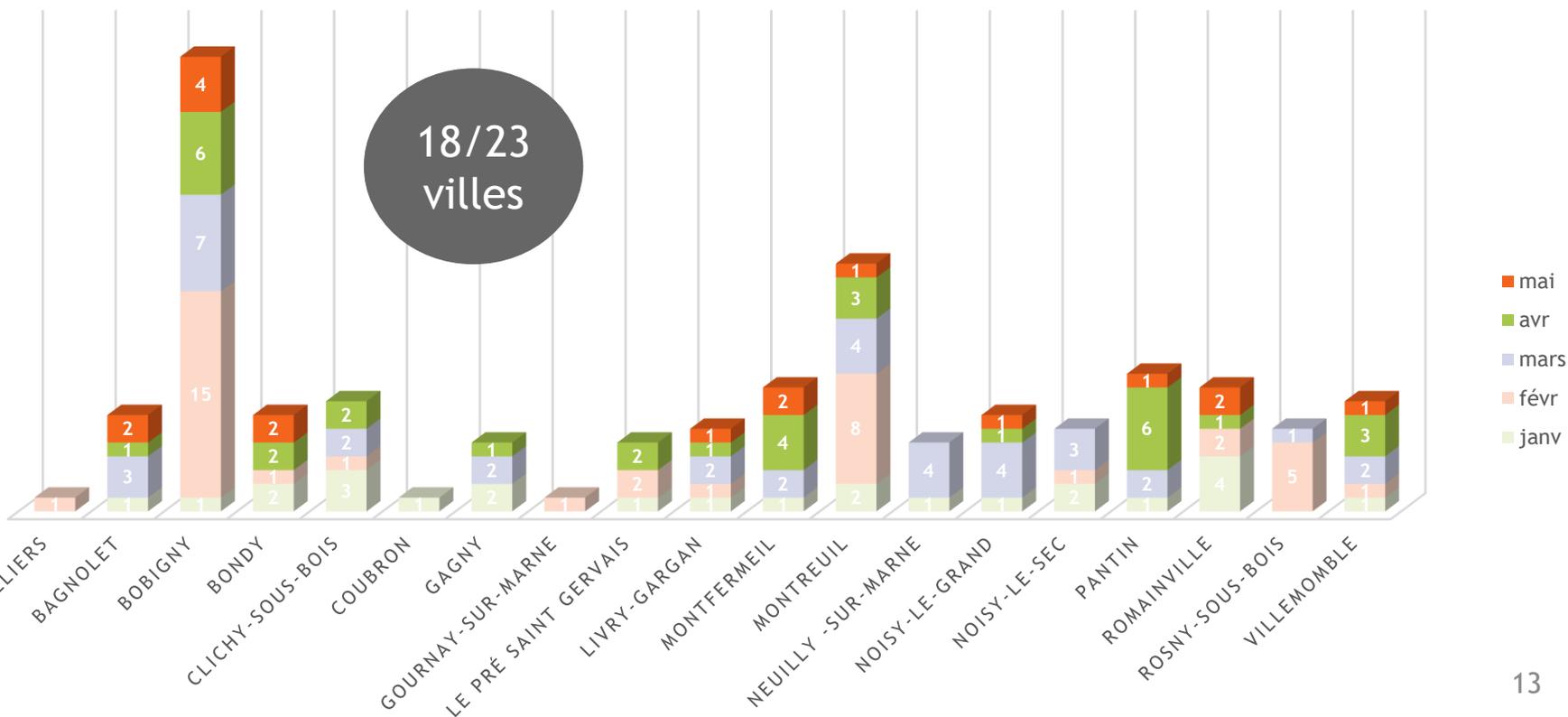
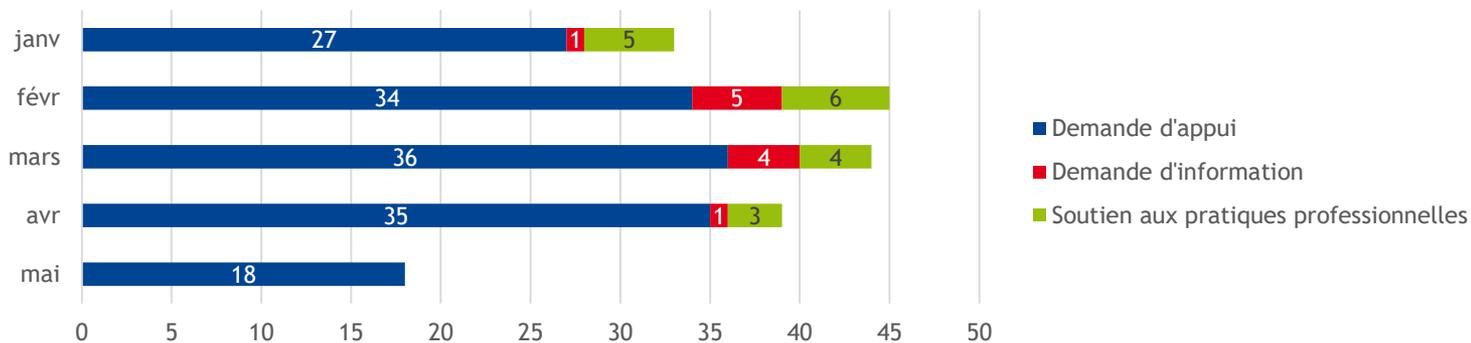
professionnels médico-sociaux

professionnels sociaux

professionnels de santé



Motifs des 180 demandes et origine géographique des patients orientés en 2021 (données au 20 mai 2021)





2.1

Exemples de demandes reçues entre le 30 mars & le 20 avril

(données au 20 mai 2021)

👉 "Assistante sociale hospitalière Pôle Services de Pneumologie / Gastro - Entérologie / HAD GHI LE RAINCY/MONTFERMEIL, [89 ans **MONTFERMEIL**] :

- trouble cognitif repérer pendant son hospitalisation=
- Demande d'APA faite avant changement d'avis.
- Autonomie en déclin, besoin de soutien à domicile

👉 psychologue coordo, [60 ans **LE PRÉ SAINT GERVAIS**] :

- logement incurie, « Diogène »
- aucun suivi médical,
- maintien au domicile complexe

👉 assistante sociale centre hospitalier de st Denis, [91 ans **PANTIN**] :

- syndrome de Diogène

👉 EMG, [95 ans **VILLEMOMBLE**] :

- Non voyante
- Demande d'évaluation au domicile car déplacement impossible de l'EMGE

👉 Assistante social GHI LRM [68 ans **MONTREUIL**]

- Suite au covid-19 Mme est extrêmement fatiguée et éprouve des difficultés à prendre soin de sa santé

👉 Assistante sociale, CHU PITIE-SALPETRIERE [68ans **MONTREUIL**] :

- Souhaite partir de sa résidence senior.
- Ne suit plus son traitement psychiatrique(dépression),
- isolée
- Orientation vers un CMP, suivi psy

👉 MSP MAKEBA [34 ans **BOBIGNY**]

- asthme sévère Demande de logement

👉 Résidence autonomie, [82 ans **NEUILLY-SUR-MARNE**] :

- Récent AVC, maladie de Cadasil .
- Incapacité à organiser les visites et les RDV médicaux seule .
- Incurie , sous-alimentation, « grande prodigalité envers les nécessiteux »
- Besoin d'être accompagnée physiquement par la famille pour suivi médical régulier (cardiologue, dentiste, examens médicaux etc..).

👉 assistante sociale de polyvalence **NEUILLY-SUR-MARNE**

- Sans médecin traitant demande de médecin dans les alentours

👉 Assistante sociale, CHU PITIE-SALPETRIERE [63 ans **MONTREUIL**] :

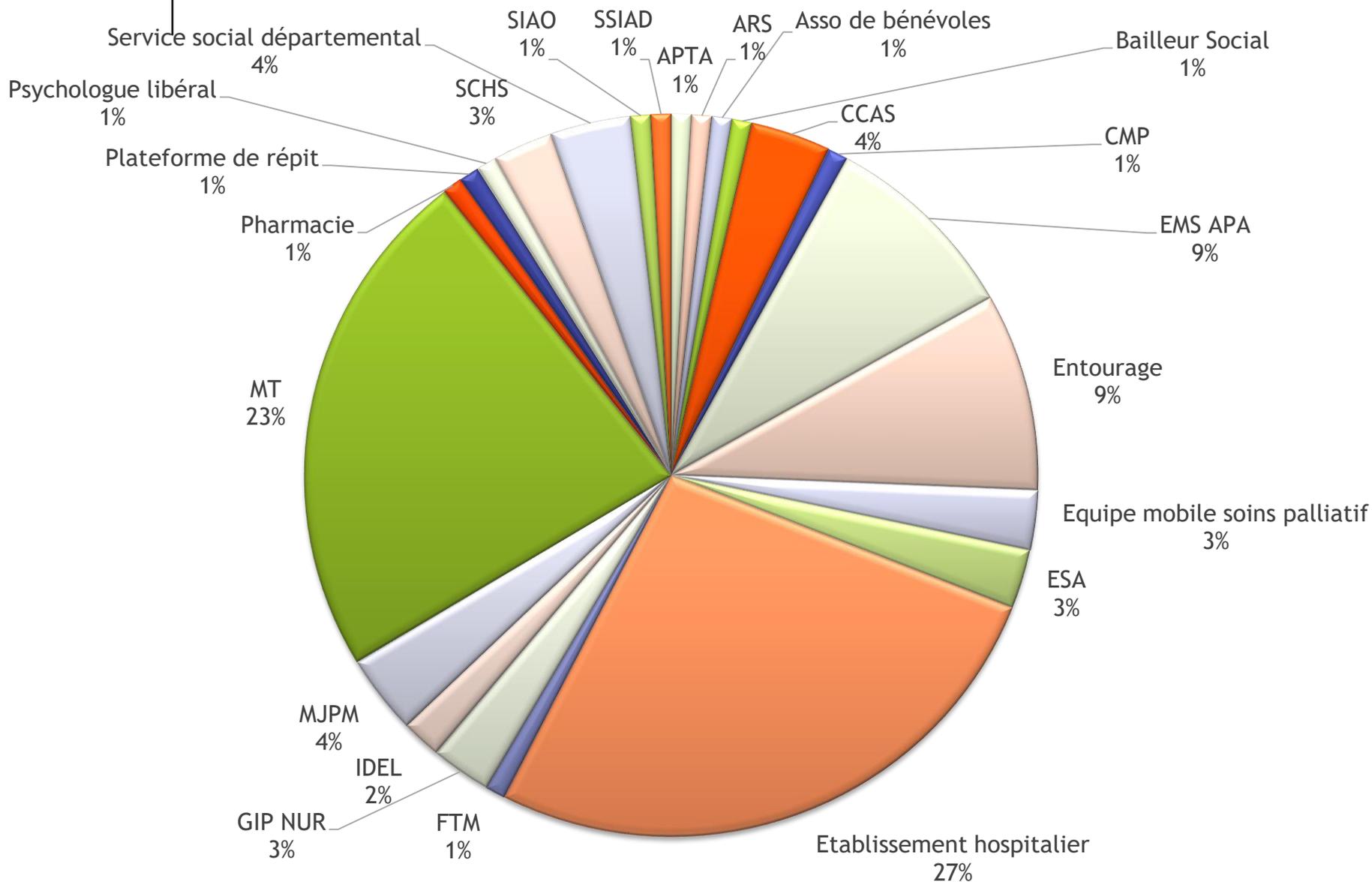
- souffre d'un « Diogène » : Ils ont besoin que vous veniez en renfort à leur action



2.1

TYPOLOGIE DES "DEMANDEURS D'APPUI"

(180 demandes au 20 mai 2021)



PARTIE 2

SUIVRE

- **Soins de support** : diagnostic des ressources pour l'accès au soutien psychologique et à la psychothérapie
- « Covid long » : structuration de la plateforme
- **Référentiel des droits et prestations** : publication
- **Dynamique des formations engagées** : Repér'Aides, Repér'Âge, GIR 93, ...

2.1

Soins de support

Diagnostic des ressources pour l'accès
au soutien psychologique et à la
psychothérapie



2.1

Investissement des instances de concertation locales Participation du DAC aux travaux départementaux et locaux



DIAGNOSTIC DES RESSOURCES
Accès au soutien psychologique/ à la psychothérapie pour les patients atteints de pathologies chroniques/ évolutives vivant à domicile.

Nom du professionnel : _____
Email : _____
Coordonnées complémentaires : _____
H/ADEL : _____

J'INTERVIENS AUPRÈS DU PUBLIC ATTEINT DE PATHOLOGIE(S) CHRONIQUE(S) / NEURO-EVOLUTIVES (ONCOLOGIE, DIABÈTE, MALADIE D'ALZHEIMER...)
 Oui Non Éventuellement si nécessaire
 Si oui, lesquelles ? : _____

J'INTERVIENS AUPRÈS DU PUBLIC ATTEINT DE HANDICAP
 Physique Psychique
 Si oui, j'organise mes séances :
 En cabinet À domicile En Visio ou audio conférence
 En séance individuelle En séance de groupe

JE DISPOSE D'UNE SPÉCIALISATION / D'OUTILS SPÉCIFIQUES
 Domaines de spécialisation/ public cible :
 Oui Non

Si oui, lesquels (adultes ? enfants ? Adolescents ? soutien aux aidants ? Soins palliatifs/ accompagnement du deuil etc...) : _____

Lancement le
12.03.2021

Diagnostic des ressources

- Repérer et référencer les psychologues
- pour répondre aux besoins des patients atteints de pathologies chroniques/ évolutives vivant à domicile
- en Seine-Saint-Denis

Parcours Santé 93 sud
Dispositif d'appui à la coordination

arc en ciel

En version papier et dématérialisée

Descriptif des DAC et la démarche +
Un questionnaire

Envoyés sous courrier par voie postale et/ ou
courriel

<https://forms.gle/81A4kKHkz9hQA2H27>



2.1

Professionnels cibles

Psychologues libéraux accueillants des patients de Seine-Saint-Denis

Diagnostic envoyé à près de 280 professionnels repérés grâce aux données croisées issues de différents annuaires



Un repérage complexe

Absence d'annuaire unique et spécifique à la profession
Données parfois non actualisées



2.1

Retour de questionnaires : 1^{res} tendances au 01.06.2021

Profil des 26 premiers répondants

Questions Réponses 26

dac
santé
Seine-Saint-Denis

Rubrique 1 sur 9

DIAGNOSTIC DES RESSOURCES

- 3 psychologues Hors 93
- ==> se déplaçant dans le département
- 1 cabinet associatif
- Tous les répondants sont déclarés au répertoire ADELI



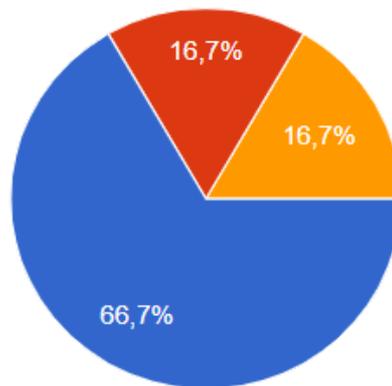
2.1

Retour de questionnaires : 1^{eres} tendances au 1.06.2021

Public reçu en consultation

J'INTERVIENS AUPRES DU PUBLIC ATTEINT DE PATHOLOGIE(S) CHRONIQUE(S)/ NEURO-EVOLUTIVE(S) (ONCO, DIABETE, MALADIE D'ALZHEIMER...)

24 réponses



- Oui
- Non
- Éventuellement si nécessaire

Si oui, lesquelles:

- Maladies chroniques/ Diabète
- Cancers
- Prise en charge de la douleur
- Troubles mentaux (schizophrénie, troubles bipolaires, autisme...) et du comportement, addictions, Tabac, Alcool
- Maladies cardiovasculaires
- Maladies neuro-évolutives (M. d'Alzheimer/ Parkinson/ SEP..) Alzheimer, Parkinson, Pathologies du vieillissement
- Troubles du développement des jeunes enfants
- Obésité morbide



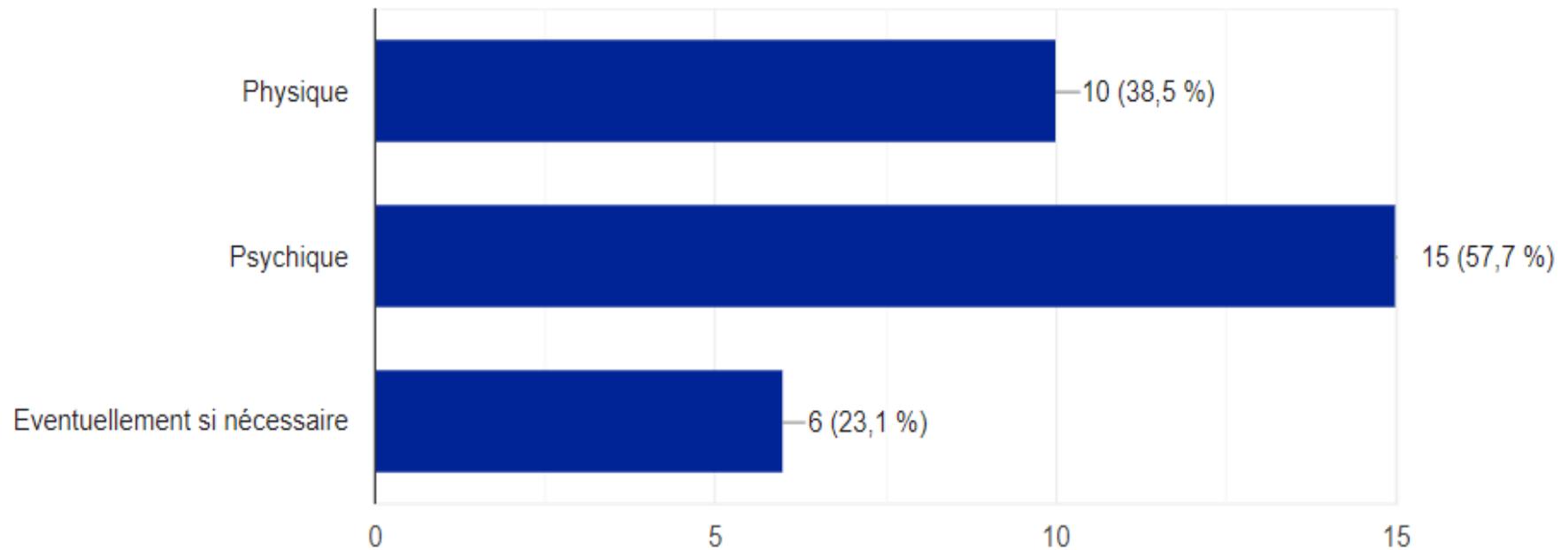
2.1

Analyse des premiers retours

Spécialisations des psychologues libéraux

J'INTERVIENS AUPRES DU PUBLIC ATTEINT DE HANDICAP

26 réponses





2.1

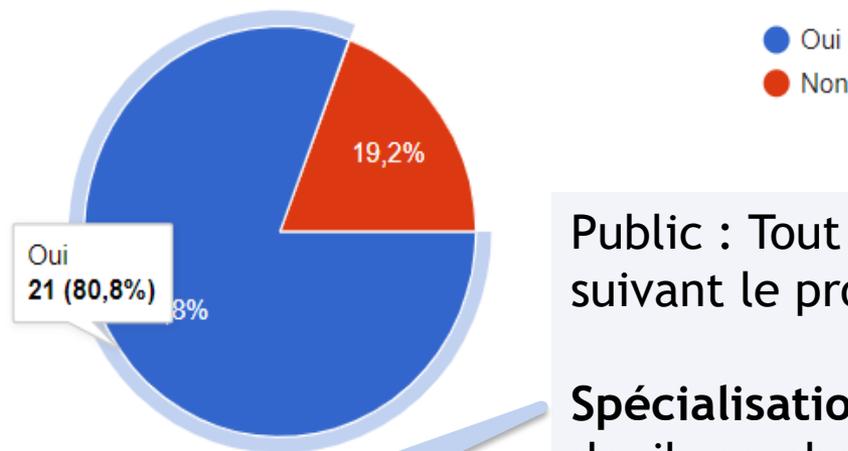
Analyse des premiers retours

Spécialisations des psychologues libéraux

JE DISPOSE D'UNE SPECIALISATION / D'OUTILS SPECIFIQUES

Domaines de spécialisation/ public cible :

26 réponses



Si oui,
lesquels ?

Public : Tout âge mais des cibles précises suivant le professionnel

Spécialisations : victimologie, clinique du deuil, psychothérapie analytique, parentalité et périnatalité, tests psychométriques et neuropsychologiques
Analyse des pratiques...



2.1

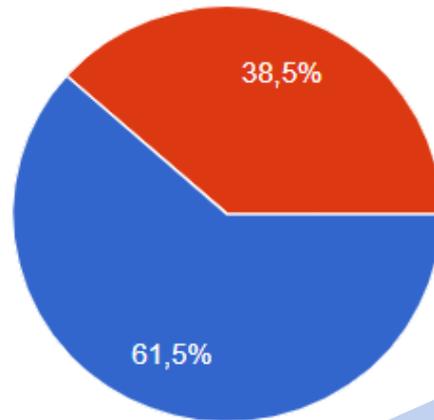
Analyse des premiers retours

Outils des psychologues libéraux

Outils/ médiations spécifiques :

26 réponses

● Oui
● Non



Si oui, lesquels?

- Hypnose relaxation/ Yoga/ méditation/ aromathérapie/ chant
- L'hypnose et systémie
- Art-thérapie, pleine conscience, jeux de rôles, contes, musique, sculpture, communication hypnotique
- TEACCH et ABA
- Psychothérapie analytique
- Bilans et évaluations tests psychométriques et tests projectifs
- TCC/ thérapeute ICV (intégration au cycle de la vie)
- Éducation thérapeutique
- Approche intégrative (nourries par les courants humaniste, psychodynamique, systémique) et formée à la sophrologie
- Thérapies comportementales et cognitives et suivi spécifique adultes TDAH



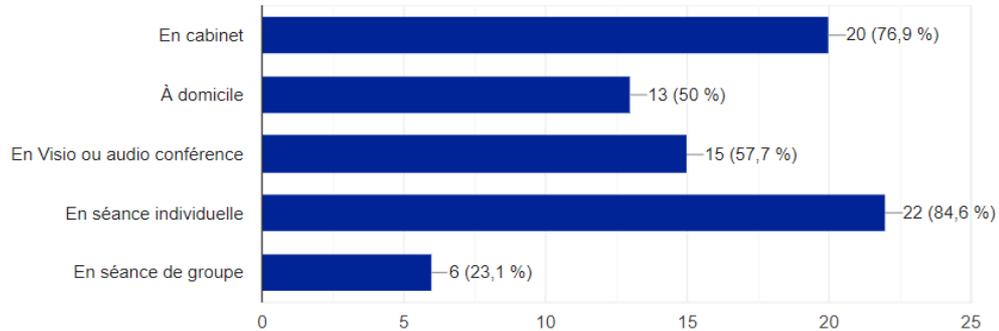
2.1

Analyse des premiers retours

Lieux et cout des séances des psychologues libéraux

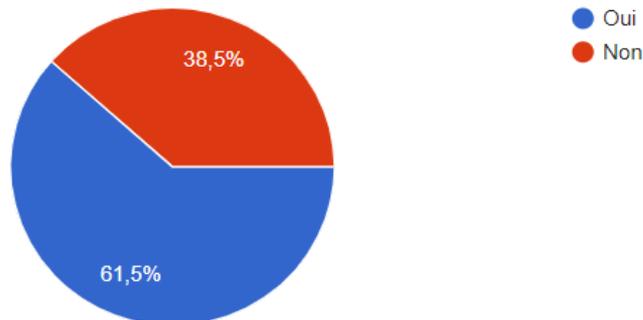
J'ORGANISE MES SEANCES

26 réponses



J'ADAPTE LE TARIF DE MES SEANCES EN FONCTION DES RESSOURCES FINANCIERES DE MES PATIENTS

26 réponses



Coût moyen d'une
séance:
de 40€ à 80€/patient

Durée : de 45 min à
1h30 si groupe/
atelier.



2.1

Pour aller plus loin sur les « Soins de support »

Ressources des Dispositifs Spécifiques Régionaux Exemple d'Oncorif

Le mercredi 9 juin 2021 en webinaire

3^{ème} séminaire Soins Oncologiques de Support de l'Institut Curie

Education thérapeutique / Psychosocial /
Oncogériatrie / Douleur et soins palliatifs /
Nutrition et APA / Sciences humaines et sociales

PUBLIC CIBLE
Professionnels santé médicaux et non médicaux, patients experts

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE
www.oncorif.fr/seminaire-oncorif-2021

INSTITUT Curie | ONCORIF | AFSSOS

Save the date :
**3^{ème} séminaire de Soins
Oncologiques de Support
de l'Institut Curie**

<https://www.oncorif.fr/evenements/11emes-journées-des-referentiels-en-soins-oncologiques-de-support/>

7 et 8 juillet 2021
100 % digital

AFSSOS
RÉFÉRENTIELS

11^{èmes} Journées des Référentiels en Soins Oncologiques de Support

Mises à jour majeures en 2021 :

- Prise en charge de la maladie des tumeurs bénignes et mésothéliose
- Toxicologie de la radiothérapie
- Arsenic et cancer
- La soignée esthéticienne en cancérologie
- La prise des proches à soins
- Vaccination et traitement chez l'enfant
- Prise en charge du lymphoedème secondaire du membre supérieur après cancer du sein
- Prise en charge sociale des patients atteints de cancer

Renseignements et inscription :
www.journees-j2r.com

**11^{èmes} journées des
référentiels en Soins
Oncologiques de
Support**

SUIVRE

2.2

Plateforme « covid long »

Structuration départementale et locale portée par les DAC

#Covid19

Si je présente des symptômes persistants au-delà de 4 semaines après l'infection...

maux de têtes, gêne respiratoire, troubles du sommeil...
troubles cutanés...
douleurs, faiblesses articulaires ou musculaires, fatigue extrême

perte du goût et / ou de l'odorat (anosmie)
complications rénales, digestives, pulmonaires et / ou neurologiques

50% des personnes ayant été infectées présentent un symptôme après 1 mois

10% de ces mêmes personnes sont toujours affectées après 6 mois

... alors je n'attends pas : je consulte mon médecin traitant !

The infographic features a central illustration of a woman with various symptoms indicated by red lines. To her right, two virus-like icons contain statistics: a green one for 1-month persistence and a white one for 6-month persistence. The bottom right corner includes the French flag.



2.2

Point Covid-long : cellules de coordination post-COVID

#Covid19

Symptômes prolongés : une coordination en appui aux professionnels pour les patients en situation complexe

Le médecin traitant se tourne vers une **cellule de coordination post-covid**



soit pour avoir un avis médical

soit pour orienter les patients vers les spécialistes concernés

Concrètement, c'est :

un **DAC** (dispositif d'appui à la coordination)

une équipe pluriprofessionnelle (médecin généraliste, pneumologue, neurologue, psychiatre, cardiologue, kiné...)

une **CPTS** (communauté professionnelle territoriale de santé)

d'autres **structures existantes**

et aussi un recours accru à la **télesanté**



Si je présente des symptômes persistants au-delà de 4 semaines après l'infection...

#Covid19

maux de têtes, gêne respiratoire, troubles du sommeil...

troubles cutanés...

douleurs, faiblesses articulaires ou musculaires, fatigue extrême

perte du goût et/ou de l'odorat (anosmie)

complications rénales, digestives, pulmonaires et/ou neurologiques



50% des personnes ayant été infectées présentent un symptôme après 1 mois

10% de ces mêmes personnes sont toujours affectées après 6 mois

... alors je n'attends pas : je consulte mon médecin traitant !



<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/etat-des-lieux-et-actualites/article/symptomes-prolonges-de-covid-19-orienter-et-informer>



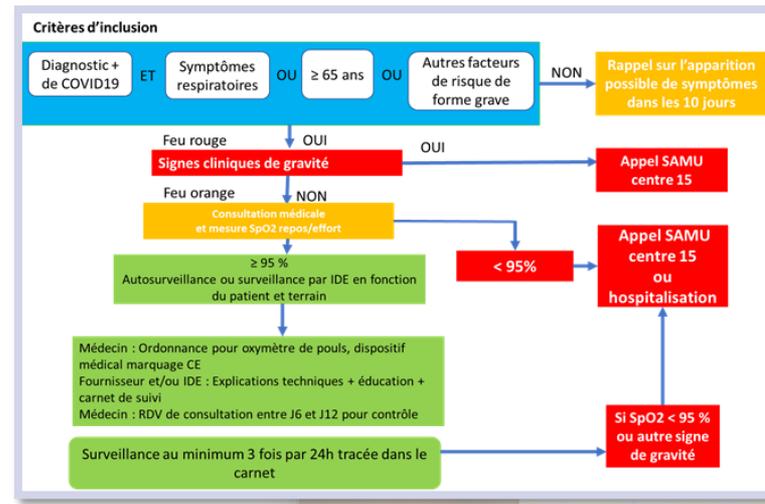
2.2

Point Covid-long : cellules de coordination post-COVID

En structuration

L'essentiel

- **Réponse rapide n°1** : des symptômes prolongés au décours de la Covid-19 peuvent survenir même chez des personnes ayant fait des formes peu sévères. Ces symptômes sont polymorphes, et peuvent évoluer de façon fluctuante sur plusieurs semaines ou mois.
- **Réponse rapide n°2** : la majorité des patients peut être suivie en soins primaires dans le cadre d'une prise en charge holistique.
- **Réponse rapide n°3** : les symptômes les plus fréquemment rencontrés sont une fatigue, des troubles neurologiques (cognitifs, sensoriels, céphalées), des troubles cardio-thoraciques (douleurs et oppressions thoraciques, tachycardie, dyspnée, toux) et des troubles de l'odorat et du goût. Des douleurs, des troubles digestifs et cutanés sont également fréquents.
- **Réponse rapide n°4** : devant un patient qui présente des symptômes prolongés au décours d'une Covid-19, il faut d'abord éliminer une complication de la phase aiguë, une décompensation de comorbidité et une autre cause que la Covid-19.
- **Réponse rapide n°5** : un examen clinique approfondi (dont un recueil d'informations bienveillant, la recherche d'une hypotension orthostatique et la mesure de la SpO₂) peut saisir d'échelles et d'un bilan paraclinique parcimonieux. Cet examen approfondi est nécessaire pour porter un diagnostic en rapport avec ces symptômes prolongés.
- **Réponse rapide n°6** : l'écoute est empathique et explore le patient dans sa globalité, Le médecin traitant est au centre du dispositif. La stratégie diagnostique et thérapeutique doit être personnalisée et centrée sur la personne en l'accompagnant. Il faut inciter les patients à apprendre à s'autogérer, connaître leurs limites mais continuer avoir des activités physiques même modérées (en l'absence de contre-indications).
- **Réponse rapide n°7** : les traitements actuels sont essentiellement symptomatiques.
- **Réponse rapide n°8** : la rééducation a une place centrale : rééducation respiratoire en cas de syndrome d'hyperventilation, rééducation olfactive en cas de troubles de l'odorat persistants ou réentraînement à l'effort qui doit être mené de façon progressive et adaptée aux possibilités de chaque patient.
- **Réponse rapide n°9** : l'exploration de troubles anxieux et dépressifs, de troubles fonctionnels et la proposition d'un soutien psychologique sont à envisager à toutes les étapes du suivi.
- **Réponse rapide n°10** : un recours doit être possible dans des organisations pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles, au niveau territorial. Certains patients devraient pouvoir accéder à des services multidisciplinaires de rééducation, de réadaptation et de soutien.
- **Réponse rapide n°11** : malgré un recul encore limité, l'évolution observée fait alterner des phases d'exacerbations et de récupérations. L'évolution se fait en règle vers une amélioration à un rythme variable selon les patients.
- **Réponse rapide n°12** : de nombreuses questions scientifiques persistent concernant les aspects épidémiologiques, physiopathologiques et thérapeutiques. Elles doivent faire l'objet de travaux de recherche financés.



La HAS anime un webinaire :
Symptômes prolongés de la Covid-19 : quel diagnostic & prise en charge pour l'adulte ?
Le jeudi 15 avril 2021, de 19h00 à 20h30.

Ce webinaire gratuit s'adresse en priorité aux médecins généralistes,
le nombre de participants étant limité.



2.2

Point Covid-long : cellules de coordination post-COVID

En structuration

cellules de coordination post-COVID

1. Cadre général sur l'organisation du suivi des patients post-COVID

L'organisation de la prise en charge et du suivi de ces patients s'articule autour de **6 axes principaux** qui doivent se déployer dans tous les territoires, quelle que soit leur maille, conformément à l'avis de la HAS :

- **Informier le grand public et les professionnels de santé** sur les connaissances relatives aux suites de Covid-19 et le dispositif de prise en charge en lien avec les travaux de la HAS à destination du grand public ;
- **Positionner les acteurs de « soins de Ville »**, notamment les médecins traitants, comme **porte d'entrée des patients post-COVID**, en charge de l'information, du soin et de l'orientation, afin d'éviter le phénomène de « patients errants » ;
- **Positionner les structures d'appui à la coordination et organisations de coordination** (DAC³, CPTS⁴, etc.) comme appuis pour l'organisation de la prise en charge des patients post-COVID en situation complexe et interlocutrices des professionnels de santé ;
- **S'appuyer prioritairement sur les établissements SSR** pour structurer l'offre hospitalière de recours pour les cas de patients les plus complexes ;
- **Mettre en place une information claire et lisible** vers les professionnels de ville et les patients sur l'existence de **cohortes ambulatoires COVID-19** et la manière de les alimenter dans un contexte où la recherche clinique est primordiale ;
- **Rappeler les principales manifestations et cadres de prise en charge du syndrome post-réanimation / post-SDRA** (syndrome de détresse respiratoire aigüe)⁵ pour les patients ayant nécessité un séjour en soins critiques.

Coronavirus (COVID-19)

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

RECOMMANDATIONS D'ORGANISATION DU SUIVI DES PATIENTS PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES PROLONGÉS SUITE À UNE COVID-19 DE L'ADULTE

Pour des questions de lisibilité de la présente fiche, les « patients présentant des symptômes prolongés suite à une COVID-19 de l'adulte » (terme employé par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans son avis) seront dénommés « patients Post-COVID ».

Au 22 Mars 2021, on comptait en France plus de 375 000 personnes ayant été hospitalisées pour COVID-19 et l'on a relevé plus de 3,4 millions¹ de personnes ayant été testées positives au Sars-CoV-2, qu'elles soient symptomatiques ou asymptomatiques.

Les nombreux témoignages des personnes ayant été symptomatiques, hospitalisées ou non, couplés aux premières études en cours rapportent la présence de symptômes et signes cliniques parfois invalidants pouvant persister plusieurs semaines voire plusieurs mois après la phase initiale de la maladie.

Ces symptômes et atteintes, nombreux et divers, peuvent concerner tous les organes. Il peut s'agir de complications de formes viscérales graves de la COVID-19 (notamment pulmonaires et/ou neurologiques, souvent séquellaires de séjours prolongés en réanimation) ou de signes et symptômes « généraux » (douleurs, fatigue durable, céphalées, faiblesse musculaire, dyspnée, anxiété, troubles du sommeil, ...) ou neurosensoriels (perte du goût et/ou de l'odorat), fréquemment rapportés au décours de formes même mineures et donc de ce fait le plus souvent vus chez des patients non hospitalisés (qui représentent environ 90% du total des patients atteints par la COVID).

Afin de prendre en charge au mieux ces patients, de nombreux acteurs de santé dans les territoires (équipes hospitalières, médecins de ville, équipes de soins primaires, dispositifs d'appui à la coordination, etc.) ainsi que plusieurs sociétés savantes ont mis en place des protocoles et organisé des réponses pragmatiques pour suivre et accompagner ces patients.

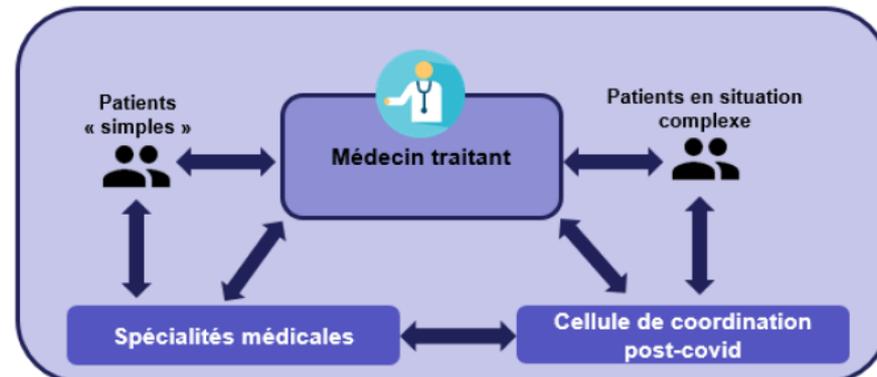
Le 22 décembre 2020, la HAS a été saisie par le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran afin d'élaborer des lignes directrices à l'intention des praticiens. Elle a rendu son avis le 12 février 2021² dont les principales préconisations seront reprises et explicitées dans le présent document s'agissant de l'organisation de l'offre de soins.

Ces patients, par leur nombre et par la diversité de leur symptomatologie, représentent un enjeu organisationnel important pour notre système de santé, qui doit se mettre en capacité d'apporter une réponse coordonnée et appropriée à leurs besoins. La prise en charge pourra être assurée dans la majorité des cas par les soins de ville. Pour les autres, elle interviendra au sein d'organisations

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Coronavirus (COVID-19)





2.2

Point Covid-long : cellules de coordination post-COVID

En structuration

L'Organisation et le fonctionnement des cellules de coordination post-COVID

Deux missions doivent être conduites :

1. **MISSION « INFORMER ET ORIENTER »** vers les offres de soins les plus adéquates au regard de la demande. Cette mission ne requiert pas nécessairement la connaissance de l'identité de la personne pour laquelle la demande est faite et peut prendre la forme d'une plateforme en ligne, de questionnaires d'autodiagnostic validés par les sociétés savantes à destination des professionnels de santé, etc. ;
2. **MISSION « RÉPONSE AUX DEMANDES D'APPUI À LA COORDINATION »**, pour les patients en situation complexe. En fonction d'une évaluation médico-psycho-sociale adaptée à la situation, la cellule de coordination met en œuvre et renforce les actions répondant aux besoins et attentes de la personne, assure le suivi, coordonne les interventions et organise le parcours en lien avec les professionnels intervenant autour de la situation, notamment le médecin traitant.

Les cellules de coordination post-COVID devraient être **portées prioritairement par les dispositifs d'appui à la coordination (DAC)** dans les territoires, lorsqu'ils sont déjà en place, entendu dans son acception large dans la mesure où le DAC unifié ne serait pas constitué. L'organisation en cellule structurée par le DAC doit s'appuyer, comme partenaires territoriaux, sur les CPTS et autres structures existantes, ainsi que sur les expertises médicales dédiées aux symptômes post-COVID.



2.2

Point Covid-long : cellules de coordination post-COVID

En structuration

1 Mettre en place une équipe de coordonnateurs en s'appuyant sur des organisations locales déjà en place, soit via une équipe de professionnels, soit via un annuaire des principales spécialités de la prise en charge post-COVID et comprenant notamment l'accès aux spécialités suivantes :

- o Médecine générale ou médecine interne ou infectiologie ;
- o Réadaptation (MPR, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, etc.) ;
- o Pneumologie ;
- o Neurologie ;
- o Santé mentale (psychiatrie et psychologie) ;
- o Réanimation ;
- o Nutritionniste ;
- o Cardiologie ;
- o Rhumatologie.

2 S'articuler avec la médecine du travail ;

3 Organiser l'évaluation et le bilan des patients post-COVID en situation complexe en :

- Réalisant un **étayage immédiat** (analyse rapide de la demande) dès réception de la demande, permettant une réactivité d'intervention ;
- Assurant un **retour au demandeur et au médecin traitant** suivant la prise de l'appel / formulation de la demande, pour un échange et une information sur le motif d'intervention de la cellule de coordination post-COVID, à chaque fois que cela est possible, avec l'accord de la personne ;
- Assurant l'**évaluation multidimensionnelle** (sanitaire, sociale, psychique, socio-environnementale, administrative, autonomie, ...) des besoins et attentes de la personne. Cette évaluation peut être récupérée, déléguée ou réalisée par la cellule de coordination post-COVID, seule ou avec un partenaire, suivant une cartographie préalable des expertises du territoire comprenant les organisations de télé-expertises déjà disponibles. La cellule de coordination post-COVID veillera à éviter les évaluations redondantes. La cellule de coordination post-COVID transmettra son évaluation aux personnes concernées en respectant la réglementation en vigueur ;
- Organisant en concertation l'élaboration d'un plan d'action personnalisé** (quels problèmes, quelles actions, pour quels objectifs et qui fait quoi) répondant aux besoins/attentes de la personne, et sa communication au cercle de soins en respectant la réglementation en vigueur ;
- S'assurant que les interventions sont bien en cohérence, identifiées, partagées** entre les professionnels (de préférence avec l'outil régional de e-parcours), mises en œuvre et adaptées au besoin.

SUIVRE

2.3

Référentiel des droits et prestations du champ de l'autonomie

Parution & stratégie de remise





2.3

Le référentiel des droits et prestations

Parution & remise :

Merci !

MAIA de Seine-Saint-Denis
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

CCy ddc santé

RÉFÉRENTIEL DES
**DROITS
ET PRESTATIONS**
SAISSISSABLES PAR
LES PERSONNES ÂGÉES
EN PERTE D'AUTONOMIE

Outil partagé pour améliorer les parcours
du public âgé en perte d'autonomie
en Seine Saint-Denis

2021

- Outil destiné aux professionnels du champ de l'autonomie (santé, aide, insertion), le Référentiel des aides a été conçu, testé, mis en forme avec la participation des professionnels à qui il se destine.



- Il est pensé comme un appui aux pratiques d'accompagnement et cherche à soutenir l'accès au droit.



2.3

Le référentiel des droits et prestations

- Il décrit plus de **57 droits** classés par thématique :

LOGEMENT

SANTÉ

RESSOURCES FINANCIÈRES

VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE

AIDANTS

TRANSPORT

PROTECTION JURIDIQUE

- Il est pensé pour permettre à chacun de trouver l'information recherché :

Fiches dédiées aux droits sociaux

RESSOURCES FINANCIÈRES - Points de vigilance et critères d'éligibilité	NON CUMULABLE AVEC	PENSER A	RÉCLAMATION SUR INSCRIPTION	DIVERS						
				DIVERS	ÂGE	RESSOURCES	RÉSIDENCE	RÉSIDENCE OU SÉJOUR	INCAPACITÉ	
ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ	LAAH ne cumule qu'avec le complément de ressources ou la majoration pour la vie autonome.				> 20 ans	X	X		X	
ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES		Si le handicap est reconnu à plus de 80%, solliciter l'AAH	X		> 65 ans	X	X	X		Ces critères ne sont pas appliqués dans certains cas particuliers: cf fiche
PENSION D'INVALIDITÉ					> 62 ans			X		La réduction de la capacité de travail doit être d'au moins 80%, être affilée à la sécurité sociale depuis au moins 12 mois.
PENSION DE RÉVERSION COMPLÉMENTAIRE										conditions à vérifier auprès de la caisse de retraite complémentaire du défunt
ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE INVALIDITÉ	ASPA		X		> 62 ans	X	X	X	X	Percevoir une pension d'invalidité, de réversion, d'invalidité de veuf, de retraite anticipée pour handicap ou cancer longue ou pénibilité.
ALLOCATION VÉYAGE					> 65 ans	X	X			La demande doit être faite dans les 6 mois qui suivent le décès.
PROCÉDURE SURÉNDETTEMENT										Être dans l'impossibilité de faire face aux dettes non professionnelles ne pas avoir organisé sa mortalité
RETRAITE DE RÉVERSION		Au-delà de 55 ans, demander la retraite de réversion.			> 65 ans	X				Avoir été marié avec personne décédée qui percevait une retraite du régime général ou agricole ou régime
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	AAH	La CMU-C, la réduction sociale téléphonique, l'affectation de la zone d'habitation et de la résidence secondaire et la gratuité des transports (Agence Solidarité transports)			> 25 ans	X	X	X		

Données plus exhaustives

ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (AAH)

AIDE FINANCIÈRE

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap.

L'AAH ne peut se cumuler qu'avec une seule des deux aides suivantes : le complément de ressources, la majoration pour la vie autonome.

Décision / Gestion	Service ressource en cas de besoin	À contacter pour un recours
MDFH	MDFH service d'évaluation	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAAP)

Information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/I12342>

Formulaire : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13761045

DÉLAI	6 mois
DOURÉE	Entre 1 et 5 ans
RENOUVELABLE	80 % : entre 1 et 5 ans voire 20 ans Cas particuliers : entre 50 et 75 % : entre 1 et 3 ans voire 5 ans, octet automatique à partir d'âge départ en retraite

RENOUVELABLE : Qui demande à faire 4 mois avant la date d'échéance

L'absence de réponse après le délai de 4 mois vaut rejet. Une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est systématiquement engagée à l'occasion de l'instruction d'une demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH.

L'AAH peut se cumuler avec :

- la pension d'invalidité si son montant est inférieur à celui de l'AAH (versement différencié)
- le RSA dans certains cas, si l'AAH est inférieure ou égale au RSA (selon la situation familiale)

Pour connaître les pièces justificatives nécessaires, consulter le **tableau des documents à fournir**.

66 IMAA by DAC

IMAAT by DAC 69



2.3

Le référentiel des droits et prestations

Stratégie de remise :

“Multiplier les canaux de diffusion c’est se donner les moyens que le référentiel soit vraiment utile”

Vincent Kaufmann

L’atelier 16 octobre

Participants :

- Bao Hoa DANG, directrice DAC 93 NORD
- Margot SIMON, Chargée de mission Ambulatoire et établissements sanitaires, DD ARS 93
- Marine MOUYSET, Coordinatrice d’équipes de soins primaires CPTS Marne Plaisance
- Emma GATIPON BACHETTE, chargée de mission santé, SIAO Association InterLogement 93.
- Anissa TALEB, directrice de communication GHT Grand Paris Nord Est
- Julie TALIBON, pilote local MAIA 93 Sud Est

Idées de canaux et cibles à disposition

- => Newsletter global, événement au musée de l’air
- => Site internet, départemental et national, newsletter
- => Mailing liste. Site internet. / réseaux sociaux - Groupe Whatsapp (80 personnes)
- => Les travailleurs sociaux
- => Canaux de diffusion pour professionnels de santé et cibles externes. Elus de trois mairies qui communiquent régulièrement. Doctolib, listing médecin de ville, réseau MS Santé

En visio

- Vincent KAUFMANN, Responsable unité, ville-Hopital, hopitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis
- Corinne GARNOTEL Responsable formation ASS, IRTS île de France, - Montrouge / Neuilly sur Marne

> Les étudiants et les formateurs de l’IRTS

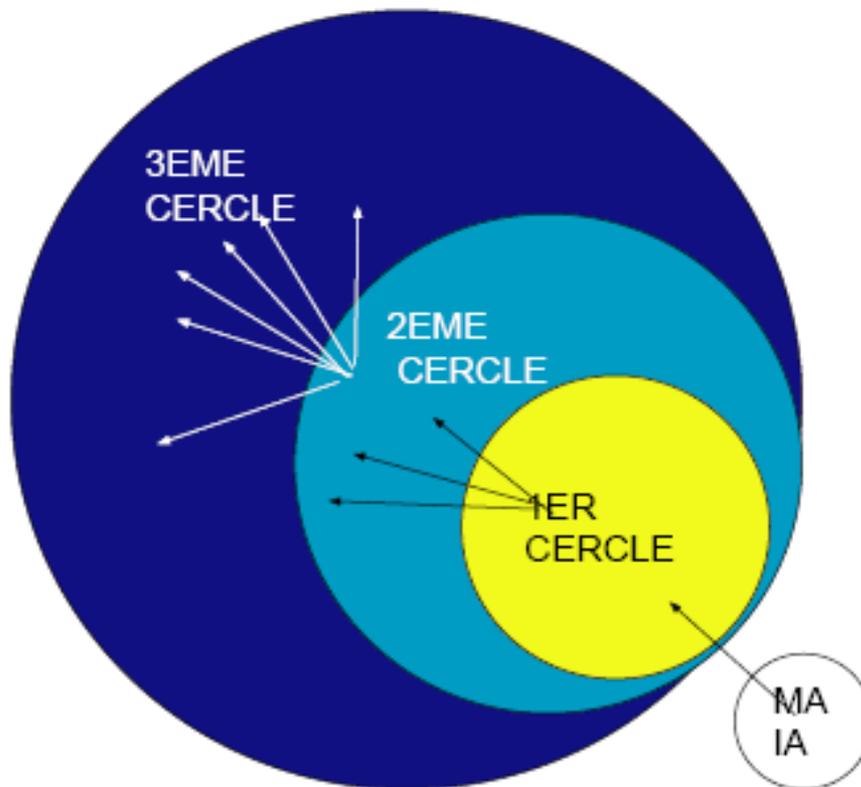


2.3

Le référentiel des droits et prestations

Stratégie de remise :

Les cercles de diffusion



1ER CERCLE : Réseau proche MAIA
Participants à l'atelier + Groupe de travail

2EME CERCLE : Acteurs listés lors de l'atelier et + qui peuvent être démarchés et toucher les intervenants sociaux / Presse spécialisé + presse généraliste

3EME CERCLE : intervenants sociaux destinataires de l'outil + séniors



2.3

Le référentiel des droits et prestations

Stratégie de remise :

Les cibles de second cercle

- Conseil Départemental**, assistants sociaux de secteur
- Les hôpitaux du département**, AS établissements hospitaliers
- Les CCAS** du département, tous professionnels confondus (agents d'accueil, etc...)
- SSIAD**, infirmière coordinatrice du SSIAD
- DAC** Coordinateurs (10 au nord, 10 au sud)
- SAAD**, auxiliaires de vies sociales, agents d'entretiens, (petits travaux soutien à l'habillage, etc/)
- Centres d'hébergement**, accueillant des personnes vieillissantes.
- Samu social**, personnes assurant les maraudes
- Centres de santé**
- Les PASS ambulatoires
- Etablissements médico-sociaux (EPHAD, etc)**. tous professionnels confondus.
- Association d'aidants familiaux**
- SIAO** (personnels sociaux et médico des CHU, CHR, chargés de missions, infirmières)
- Associations de lutte contre l'isolement** (référénts développement social et bénévoles)
- Référénts de quartiers**
- Fédération des acteurs de la solidarité** (FNARS)
- Point de médiation numérique** = médiateurs
- Droits de personnes réfugiés**
- CRAMIF et CPAM / CNAM**
- SESSAD-SAMSAH**, travailleurs sociaux et psychologues
- Lieux de coordinations et réunions de concertations pluridisciplinaires
- Maisons de la santé, ERI cancer**, coordinateurs, personnes chargées de l'accueil et des livrets d'information.
- Fédération des centres sociaux de Seine Saint Denis** (centre sociaux, animateurs et médiateurs)
- Délégation Régionale des Régies de quartier**
- Maison d'accueil médicalisée**, infirmiers, aide soignants direction et encadrement.
- Foyer de migrants**,
- Apta 93**, plateforme d'appuie, réseau péri-santé, numérique
- Associations** représentantes des usagers hôpitaux
- Réseaux médecine de ville**, médecins, infirmiers libéraux
- Elus du territoire**, Département, Région IDF, (Cédric ARCOS → Conseils sur la question des droits, parlementaires)
- Presse spécialisée**, Journalistes santé, PQR, éditions locales
- IRTS**, écoles en travail social. Etudiants et formateurs en travail social, (IRTS 1200 étudiants)
- Fédération des particuliers employeurs à domicile** FEPEM
- UNAPEI**



2.3

Le référentiel des droits et prestations Stratégie de remise :

3/ Communiquer un contenu incarné

En parallèle de la sollicitation des réseaux pour diffusion, Maia communiquera sur ses propres canaux de communication des contenus portant sur

- L'utilité du référentiel pour les intervenants sociaux
- La problématique de l'accès au droit des seniors

Avec :

- Des témoignages de seniors
- Des témoignages d'intervenants sociaux
- Des témoignages de professionnels/experts

Idées de formats : articles, visuel ou podcast

Idées de campagne : "J'ai des droits, mais je ne les connais pas encore". Expliquer pourquoi, incarner, porter une parole forte.



2.4

Dynamique des formations

Nouvelles éditions de *Repér'Aides*, *Repér'Âge*, *Prise en mains Maillage93* et évolution des rencontres GIR 93



2.4

Repér'Âge

Bilan à mi-parcours



repérer les risques de perte et aggravation de l'autonomie

AVR. 13		ATELIER 1. Mauvaise nutrition, dénutrition et déshydratation Événement en ligne mardi 13 avril 2021 à 14:00 CEST		40 / 40
MAI 11		ATELIER 2. Risque de chute Événement en ligne mardi 11 mai 2021 à 14:00 CEST		40 / 40
JUIN 8		ATELIER 3. Risques liés à la prise des médicaments Événement en ligne mardi 8 juin 2021 à 14:00 CEST		40 / 40
JUIN 29		ATELIER 4. Souffrance physique Événement en ligne mardi 29 juin 2021 à 14:00 CEST		40 / 40
SEPT. 7		ATELIER 5. Souffrance psychique Événement en ligne mardi 7 septembre 2021 à 14:00 CEST		40 / 40
OCT. 5		ATELIER 6. Troubles du comportement et troubles cognitifs Événement en ligne mardi 5 octobre 2021 à 14:00 CEST		
NOV. 2		ATELIER 7. Risque sur la santé des aidants Événement en ligne mardi 2 novembre 2021 à 14:00 CET		

reporté



Connectés
Atelier 1: 26
Atelier 2 : 30

EN BILAN : 28 stagiaires connectés, parmi lesquels se trouvaient des médecins co., ergo, AMP, IDE, AVS, assistants sociaux, référents de parcours de santé, mandataires judiciaires, etc. (dont SSIAD, EHPAD, DAC, SAAD, CSSD, APA, FP93)



2.4

Repér'Aides

Bilan à mi-parcours

Rencontres, outillage et formations



MAI 4		ATELIER 1. Suivi médical, les aides indispensables Événement en ligne mardi 4 mai 2021 à 14:30 CEST		40 / 40
MAI 25		ATELIER 2. Passage à la retraite, ouverture des droits Bobigny mardi 25 mai 2021 à 14:30 CEST		40 / 40
JUIN 15		ATELIER 3. Perte d'autonomie temporaire, les plans d'action personnalisés Événement en ligne mardi 15 juin 2021 à 14:30 CEST		40 / 40
SEPT. 28		ATELIER 4. Dépendance installée, l'allocation personnalisée à l'autonomie Événement en ligne mardi 28 septembre 2021 à 14:30 CEST		40 / 40
OCT. 19		ATELIER 5. Logement et perte d'autonomie, les aide à l'adaptation Événement en ligne mardi 19 octobre 2021 à 14:30 CEST		40 / 40
NOV. 9		ATELIER 6. Citoyenneté et grand âge, les enjeux de de la protection Événement en ligne mardi 9 novembre 2021 à 14:30 CET		40 / 40
NOV. 30		ATELIER 7. Proches aidants, les aides spécifiques Événement en ligne mardi 30 novembre 2021 à 14:30 CET		40 / 40



Connectés
Atelier 1 : 31
Atelier 2 : 24

EN BILAN : professionnels de l'accompagnement social et médico social, largement représentés (AS, évaluateurs ADPA), représentants MJPM.



2.4

Rencontres GIR 93 Bilan à mi-parcours



Rencontres GIR93

Le groupe GIR93 est né de la volonté de professionnels intervenant auprès de la personne âgée de se rencontrer pour échanger et mieux se connaître.

GIR93 est aujourd'hui ouvert à tous professionnels, de tous domaines, sur l'ensemble du département de la Seine Saint Denis.

		<u>Thèmes</u>	Connectés
GIR 1	8 février	Les dispositifs d'appui à la coordination DAC	50
GIR 2	12 avril	Les plateformes d'accompagnement et de répit de la Seine Saint Denis	65
GIR 3	3 mai	Le diabète : Quelles conséquences au quotidien ? Comment accompagner ? Quels appuis ?	69
GIR 4	7 juin	Les Équipes Spécialisées Alzheimer ESA du 93	70



5 juillet 2021

L'obésité : Comment accompagner ?
Quels points de vigilance ? Quels appuis ?

Prochaines
thématiques ?



Démarche régionale

2.4

Formations « Prise en mains Maillage 93 » Bilan à mi-parcours



L'univers d'ATOMES

ATOMES est un univers de sites internet thématiques et territoriaux tels que les sites **MAILLAGE** et CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) permettant de partager les évènements du territoire et proposer des ressources.

Ces sites internet, sont des sites d'informations à destination des professionnels de la santé et du médico-social mais également du grand public. Ils sont construits et animés par les professionnels des territoires eux-mêmes, ce qui permet d'être au plus proche de l'actualité.



Date Et Heure	Billets Vendus
jeudi 26 septembre 2019 14:00	12/12
jeudi 21 novembre 2019 14:00	12/12
mardi 14 janvier 2020 14:00	0/12
mardi 25 février 2020 14:00	2/12
mardi 21 avril 2020 14:00	1/12
mardi 23 juin 2020 14:00	0/12
mardi 9 février 2021 13:00	8/12
mardi 6 avril 2021 10:00	7/12
mardi 8 juin 2021 10:00	2/12

ACCESSIBLE ICI : <https://www.eventbrite.fr/o/formation-e-sante-dac-93-sud-28916668613>



Démarche
départementale

2.4

Formations E-Parcours

Bilan sur la programmation à mi-parcours

Portail ENRS

<https://youtu.be/Wfyj-UXg-j0>

ROR-IF

MAILLAGE

ViaTrajectoire

TERR.
eSANTÉ

2020		2021				2022	
T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
		9 fév.	6 avr.	8 juin			

Exploitation SI Gérontologique en lien avec l'Apta93

<https://formation.sesan.fr/>



Formations « E-santé » :
appui à l'évolution des
pratiques professionnelles

PARTIE 3

DÉCIDER

- Relance du groupe de travail 93 « logement encombré, logement infesté »
- Comité éditorial Maillage93 : rythme de rencontre et mise en place d'une Lettre d'Information

DÉCIDER

3.1

Groupes de travail départementaux

Reprise des travaux portant sur l'accompagnement des patients vivant en « logement encombré, logement infesté »



<https://maillage93.sante-idf.fr/accueil/ressources/corps-principal/logement.html>



3.1

GT départemental "Logement infesté, logement encombré"

Rappel des temps de travail



ATTENTES EXPRIMÉES	ACTIONS À MENER	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaître les acteurs en capacité d'agir concrètement sur ces problématiques en précisant leurs moyens humains et matériels ▶ Renforcer le travail de collaboration avec les bailleurs, les services d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Diffuser la cartographie des SCHS de Seine-Saint-Denis/services en charge de l'inspection salubrité, cf. DHRIL <input type="checkbox"/> Partager avec les services d'hygiène les outils de connaissance des professionnels du champ social, sanitaire et médico-social (RMD, Maillage, FAMO, etc.) <input type="checkbox"/> Cartographier les zones/immeubles à risques : Continuer à transmettre <u>uniquement les adresses identifiées</u> au Dr IZRI, au besoin avec les pilotes en cc 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> OK
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prévenir l'hôpital lorsqu'un patient que l'on suit est infesté, afin d'éviter une éventuelle contamination (ex : chambre double) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Préciser les circuits de transmission d'info aux pros accompagnant une personne vivant un logement infesté <input type="checkbox"/> Identifier les interlocuteurs hospitaliers, cf. Mme PINET RIBEIRO 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> -- <input type="checkbox"/> OK
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer l'équipement des communes en matière de lutte mécanique contre les nuisibles ▶ Aider à la constitution de « kit » pour les professionnels accueillant du public ou intervenant à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recenser le matériel lourd mis à disposition : frigo, machine vapeur etc... <input type="checkbox"/> Identifier le contenu des « kits » professionnels mis en place pour les visites à domicile, en prévention ou pour s'en débarrasser <input type="checkbox"/> Constituer un « kit-type » pour les visites au domicile à partir de la synthèse des retours d'expérience faits aux pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À relancer
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aider à l'identification et la qualification des risques (différence à faire entre décence et insalubrité) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sur la base de l'outil « qui fait quoi MAIA » et des outils présentés en séance, élaborer un document de synthèse pour identifier les acteurs à interpeler selon les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À relancer
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diffuser en direction des professionnels de l'information en continue sur la nécessité de privilégier la lutte mécanique ▶ Soutenir, sensibiliser et former les professionnels du domicile 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Organiser des journées de sensibilisation régulières à l'échelle locale et départementale (à l'image de juin 2018) <input type="checkbox"/> Identifier les potentiels de Formation / sensibilisation pour les pros en contactant : <ul style="list-style-type: none"> - DIHAL >> incurie dans le logement - AFAR >> syndrome de Diogène <input type="checkbox"/> Pour le grand public : action d'information communale (cf. fiches-action « Habitat et Santé mentale » des CLS ou CLSM) <input type="checkbox"/> Poursuivre la collecte des protocoles existants : OPHLM / Ide Hygiénistes / etc. <input type="checkbox"/> Identifier les intervenants spécialisés désencombrement (doc DPAS) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À relancer
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Partage de pratiques inspirantes déjà en place dans certaines villes 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recueillir et partager les protocoles existants (ex : partenariat psychiatrie et urbanisme intéressant à développer) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre la réflexion sur « les manières ne pas infester les lieux d'accueil » 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prévoir de travailler à la note 3 	



3.1

Punaise de lit, bâtiments touchés localisés

Rappel du travail de cartographie

Téléphone : 331 48 95 56 51/52

Télécopie : 331 48 95 56 57

arezki.izri@aphp.fr

Dr Arezki IZRI

Chef de service, Parasitologie-
Mycologie

AP-HP, HUPSSD, Hôpital Avicenne,
Université Paris 13

125, route de Stalingrad, 93009 Bobigny
cedex, France

UMR 190, Unité des virus émergents,
Université Aix-Marseille

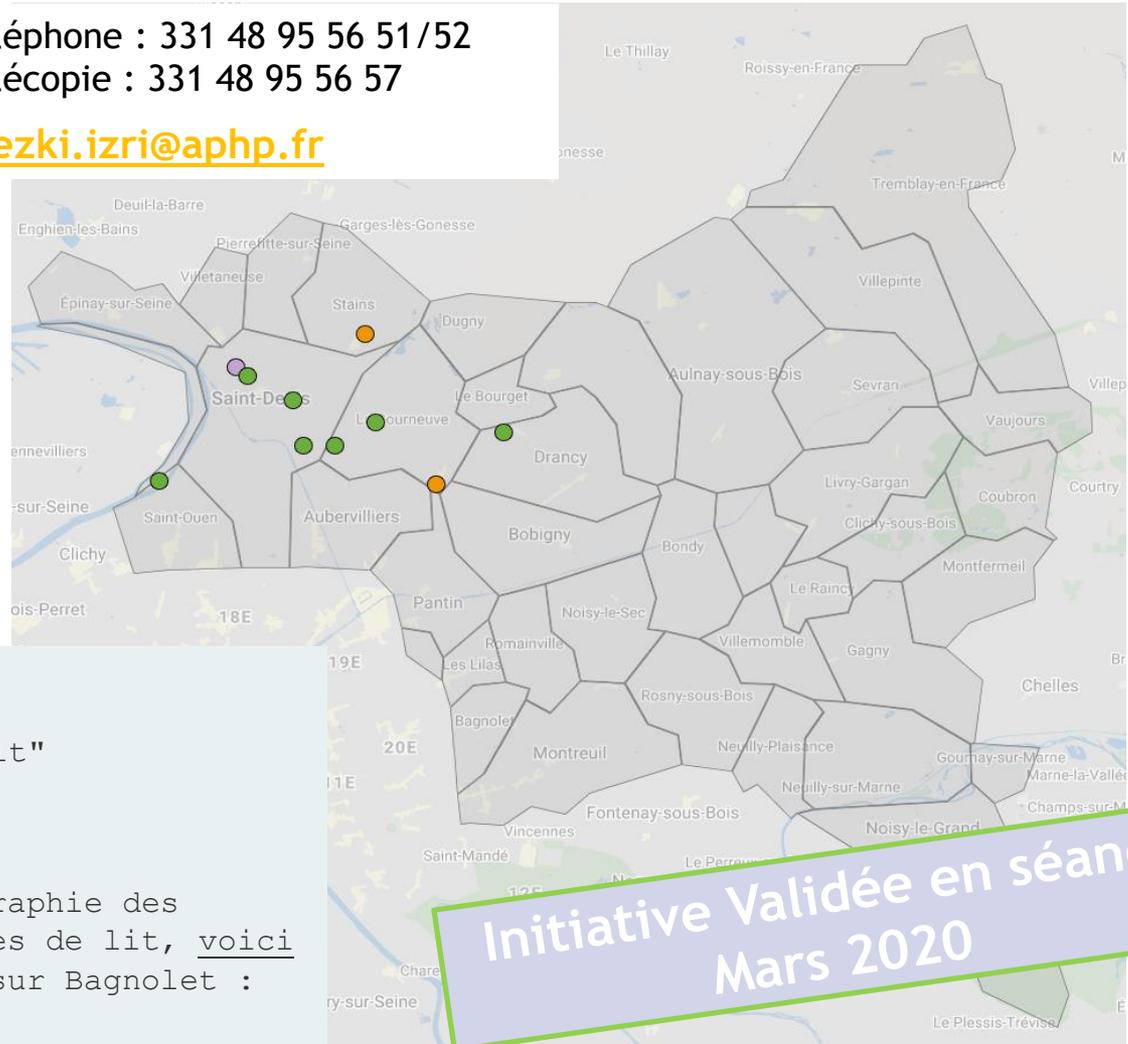
À : IZRI Arezki

Cc : Bao Hoa DANG; Julie TALIBON

Objet : Cartographie "punaises de lit"

Bonjour Docteur,

Dans le cadre du projet de cartographie des
logements infestés par les punaises de lit, voici
une adresse récemment identifiée sur Bagnolet :
32 rue Pierre et Marie Curie.



**Initiative Validée en séance
Mars 2020**



3.1

Les services « hygiène et santé »

Ressources cartographiées

SCHS DE SSD

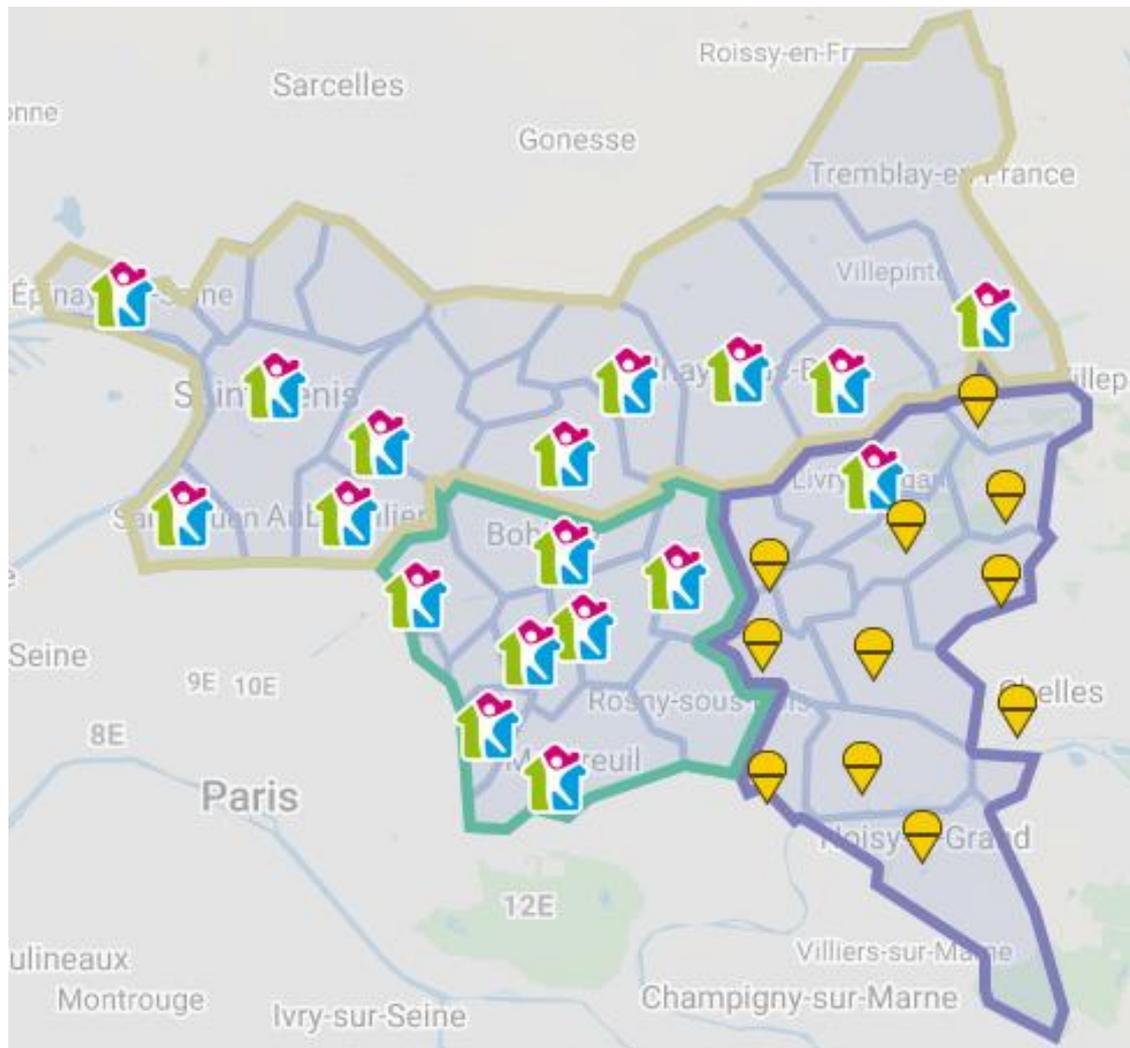
Liste des services communaux d'hygiène et de santé (SCHS) acteurs clés dans la lutte contre l'habitat



services communaux d'hygiène et de santé (SCHS)



Autres services ressources





3.1

La boîte à outils en ligne à compléter

Vous trouverez ci-dessous des documents à télécharger :

1. logement infesté

Guides Institutionnels Logement Infesté

- Guide national : [ici](#)
- Brochure ARS Ile-de-France: [ici](#)
- Brochure ARS 94 : [ici](#)
- Note ARS 91 : [ici](#)
- Présentation du Dr A. IZRI Aubervilliers : [ici](#)
- AMELI : [ici](#)

Plaquettes communes en Seine-Saint-Denis

- Aubervilliers : [locataire](#), [notice](#), [agents](#), [précaution](#)
- Drancy : [ici](#)
- La Courneuve : [ici](#)
- Saint-Denis : [brochure](#), [précaution pro](#)
- Saint-Ouen : [brochure](#), [agir](#), [adresses](#), [NY](#)

Procédures des Bailleurs sociaux

- Plaine Commune Habitat : [là](#)
- Toit et Joie : [là](#)
- article sur les responsabilités des [bailleurs](#)

Mais aussi ailleurs :

PARIS : [info](#), [prévention](#), [désinsectisation](#), [STH](#)

ESSONNE : [ARS](#), [Longjumeau](#)

HAUTS DE SEINE : [Bagneux](#), [Villeneuve](#), Plaquette Punaises (pour les professionnels, pour le grand public)

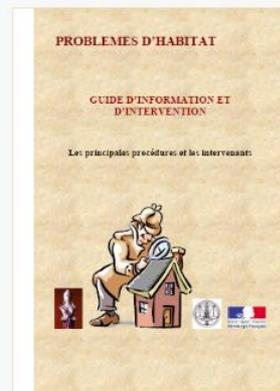
NANTES : [brochure](#)

PACA : [ARS](#)

CANADA

2. logement encombré

Guide Institutionnels logement encombré



Conseils, compréhension logement encombré



Outils, protocole logement encombré

DÉCIDER

3.2

Comité éditorial Maillage93

Rythme de rencontre du comité éditorial départemental et Mise en place d'une Lettre d'Information



3.2

Organisation du 1er comité éditorial départemental

Rythme de rencontre



MAILLAGÉ 93

ORDRE DU JOUR

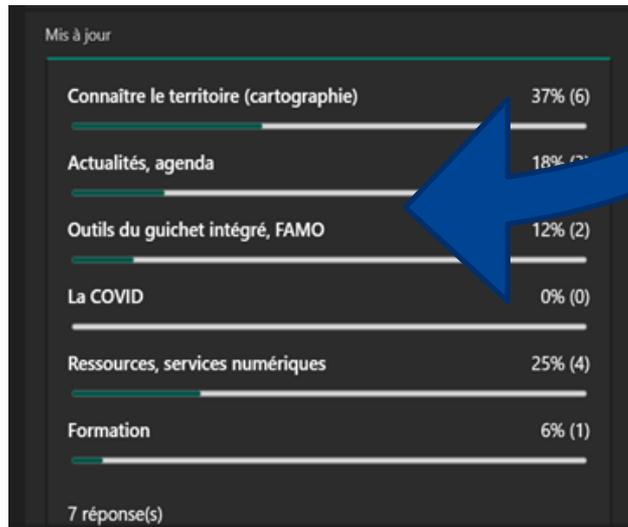


1. Présentation de Maillage 93
2. Pourquoi un comité éditorial ?
3. Bilan des usages
4. Les besoins d'évolution de l'outil.

Comité éditorial maillage 93



Pour quels sont vos usages de Maillage 93 ?



21 Mai 2021

- 1^{er} comité éditorial



Été 2021

- Mise en production



Novembre 2021

- 2^e rencontre du CEd



3.2

Organisation du 1er comité éditorial départemental

Perspectives de travail du comité éditorial

MAILLAGE 93

Communiquer
Être créatif

- La lettre d'information
- Les chartes de bon usage
- Le déploiement de la formation Prise en main Maillage
- Suivre les évolutions de Maillage93



PERSPECTIVES

Programmations à venir estivales / de la rentrée

Avant les vacances, faites-vous vacciner contre la COVID sans rendez-vous et sans quitter votre voiture !

L'assurance maladie vous propose un vaccidrive, en voiture ou en 2 roues, à partir de 18 ans,

Du mardi au dimanche De 10h à 19h

Au Parc des expositions de Villepinte

Parking 11 - Sortie 1 via l'A104
Entrée Exposants / Livraisons
ZAC Paris Nord 2
93420 Villepinte

Opération financée par le département de Seine-Saint-Denis

vaccination

PREVENTION - POUR TOUS

2021, LES 100 ANS DE L'INSULINE
Journée diabète
Jeudi 24 juin 2021 - 10H-18H

Hôpital universitaire Avicenne
Espace Soins & Vie Martine Midy
Bât Larrey A - RdC - Porte 2
125 rue de Stalingrad - Bobigny

Pour mieux comprendre les enjeux du diabète
Avec les équipes soignantes et les partenaires associatifs

- Ateliers interactifs - 10H-15H**
 - Dépistage diabète avec mesure capillaire
 - Test FINDERISC : pour évaluer son risque de devenir diabétique
 - Ateliers nutrition : équilibre alimentaire et gestion de la glycémie
 - Focus sur les bienfaits de l'activité physique
 - Partage d'expériences autour du « mieux vivre avec la maladie »
- Mini conférences thématiques**
 - 11H-12H - Diabète et grossesse avec le Pr Emmanuel Casson
 - 14H-15H - Diabète et complications ophtalmologiques avec le Pr Audrey Giocanti
 - 16H30-17H30 - Diabète et traitements avec le Pr Hélène Bihan
- Exposition "Histoire du diabète : de quoi parle-t-on ?"**
Association des Diabétiques d'Île-de-France

Hôpital Avicenne AP-HP, Université Paris 7, Université Paris 13, Université Paris 12, Université Paris 8, Assurance Maladie, Assistance Publique Hôpitaux de Paris

diabète

FORMATION MIEUX ORGANISER LES PARCOURS DE SOINS COMPLEXES AVEC LES ACTEURS DE VILLE

28 septembre matin

Ville-Hôpital

CAFE-DEBAT SUR L'AUTISME

seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT, Clichy-sous-Bois, Craif

Dans le cadre de la démarche « Territoires 100% inclusifs », le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la ville de Clichy-sous-Bois et le Centre de Ressources Autisme Île-de-France (CRAIF) co-organisent une série de cafés-débats sur l'autisme à destination des proches aidants de personnes autistes. Nous vous invitons à participer au premier café-débat, le 18 juin pour échanger avec des professionnels du CRAIF et de la Ville de Clichy-sous-Bois.

INFOS PRATIQUES
Date et heure : 18 juin 2021 de 13h30 à 15h
Lieu : Maison de la Jeunesse, 105 allée de la Chapelle, 93390 Clichy-sous-Bois
Demande de participation en présentiel :
Par téléphone : 01 43 88 83 80 ou par mail : annella.kovacevic@clichysousbois.fr
Lien d'accès à la visio-conférence : <https://spaces.avayacloud.com/joines/604e50c1f63383238c5e6d9>

PROGRAMME
A PARTIR DE 13H20 ACCUEIL (POUR LES PARTICIPANTS EN PRESENTIEL)

13H30 ALLOCATION D'OUVERTURE (DEBUT DE LA VISIO-CONFERENCE)
o Mme Magalie Thibault, Vice-Présidente en charge de l'autonomie des personnes

13H40 TEMPS D'ECHANGE AVEC LE CENTRE RESSOURCE AUTISME ÎLE-DE-FRANCE (CRAIF)
o Qu'est-ce que l'autisme ? Quels sont les premiers signes ?
o Echange avec les participants
o Préjugés et fausses informations sur l'autisme
o Echange avec les participants

14H10 TEMOIGNAGE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE CLICHY-SOUS-BOIS
o Le repérage précoce
o L'accompagnement proposé par les professionnels de la petite enfance
o Echange avec les participants

14H30 TEMPS D'ECHANGE AVEC LE CENTRE RESSOURCE AUTISME ÎLE-DE-FRANCE (CRAIF)
o Qu'est-ce que le CRAIF ? Que fait le CRAIF ?
o Echange avec les participants

14H45 CONCLUSION
o Marie-Florence Deprince, Elue déléguée aux solidarités, aux affaires sociales, aux droits des femmes et au handicap

Autisme

Accès : <https://maillage93.sante-idf.fr/accueil/evenements-1.html>



PERSPECTIVES

Programmations estivales Post Covid

□ Plan Canicule :



Les CCAS réactivent le dispositif « Plan canicule »,
du 1er juin au 15 septembre 2021.

□ Programmations estivales :

Les CCAS mettent en place de nouvelles programmations loisirs adaptés aux mesures sanitaires.

Ex : mise en place de loisirs à domicile ou en plein air, ...



À BIENTÔT

Merci pour votre participation

prochaine rencontre **22 septembre**

DAC 93 SUD

01 84 74 15 15

Céline AUTIN & Aurore PARMENTIER
Animatrices territoriales